

# Gérer le télétravail avec Impact emploi association



## Fiche Pratique – Télétravailler avec IEA



---

### ► Contexte

Vous êtes amené à travailler depuis chez vous ou à distance, voici comment utiliser le logiciel dans ces conditions.

---

### ► Comment travailler sur Impact emploi association

**Vous travaillez sur un PC portable et votre database est sur votre disque dur**

Vous pouvez travailler sur Impact emploi association et déposer vos fichiers DSN sur Net-entreprises depuis n'importe où avec une connexion internet.

---

**Vous travaillez sur un PC portable et votre database est sur un serveur**

Il vous faut un **logiciel de prise de contrôle à distance** (par exemple Netviewer, Teamviewer, Logmein...) afin de contrôler votre poste de travail à distance à partir d'un tierce pc.

**ATTENTION** : dans cette situation, votre **poste de travail comme le serveur doivent être allumés pour pouvoir y accéder.**

---

**Vous travaillez sur un PC fixe et la database est sur le disque dur de votre unité centrale**

### **Solution 1**

Il vous faut un **logiciel de prise de contrôle à distance** (par exemple Netviewer, Teamviewer, Logmein...) afin de contrôler votre poste de travail à distance à partir d'un tierce pc.

**ATTENTION** : dans cette situation, votre **poste de travail comme le serveur doivent être allumés pour pouvoir y accéder.**

---

### **Solution 2**

**Emmenez le PC à votre domicile et connectez le à internet** chez vous.

**ATTENTION** : assurez-vous qu'il n'y ait pas à votre bureau de serveur de gestion des mots de passe.

---

**Vous travaillez sur un PC fixe et votre database est sur un serveur**

Il vous faut un logiciel de prise de contrôle à distance (par exemple Netviewer, Teamviewer, Logmein...) afin de contrôler votre poste de travail à distance à partir d'un tierce pc.



**ATTENTION** : assurez-vous qu'il n'y ait pas à votre bureau de serveur de gestion des mots de passe

---

**[Bordereau de reversement DGFIP](#)**



## Fiche Pratique – Fiscalité et Prélèvement A la Source : Bordereau de reversement DGFIP



### ► Contexte

Impact emploi permet désormais d'obtenir **le bordereau de reversement de l'impôt sur le revenu à la DGFIP** pour un mois et une association donnée.

Les salariés soumis à la RAS (*Retenue à la Source*) ou n'ayant ni RAS, ni PAS, sont exclus de l'état.

Ce récapitulatif reprend :

- Les montants versés correspondant au mois en cours ;
- Les montants versés au titre de régularisations d'un mois antérieur.

### ► Application dans le logiciel


Vous pouvez obtenir ce document via l'onglet « **Editions** » / « **Déclarations** » / « **Bordereaux mensuels** » :

Siret	Raison sociale
44809339999999	CREATION EMPLOYEUR
55809339999999	EMPLOYEUR 2

**Editions bordereaux mensuelles**

URSSAF  
  ARRCO  
  AGIRC  
  PREVOYANCE  
  DGFIP

De la période  à



## ► Présentation du bordereau

### Cas n°1 simple :

Bordereau de reversement pour un mois et une association donnés  
 Pas de régularisation antérieure

Tiers de confiance : CDOS

**BORDEREAU DE REVERSEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU**  
 SEPTEMBRE 2019

Références de l'association

Rappel du mois concerné

Références du ou des salariés

Mois de SEPTEMBRE 2019		
NNI / NTT	Salarié	Montant PAS
		8.47
		0.00
Sous-total		8.47

ISTRES, le 05 FEVRIER 2020

Pas de régularisation = 1 seule page → 1/1

Montant du PAS par salarié  
 Cumul des montants PAS reversés à la DGFIP pour l'ensemble des salariés de l'association sur 1 mois donné

TOTAL 8.47

Total général reversé à la DGFIP pour 1 mois par l'association

### Cas n°2 avec régularisation (BP annulé) :

Bordereau de reversement pour un mois et une association donnés

Présence d'une régularisation sur un mois antérieur : BP annulé

Page 1/2 :

Tiers de confiance : CDOS

**BORDEREAU DE REVERSEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU**  
JANVIER 2020

UNION BALL CLUB SAINT LOUISIEN  
Région des associations  
100 rue de la République  
69100 SAINT LOUIS DU RHONE

SIRET : 9312200000000000000 | BIC : CDBRFR33  
APE : 9312Z | IBAN : FR16 10000 00000 00000 00000 00000

PORT ST LOUIS DU RHONE, le 04 FEVRIER 2020

Mois de JANVIER 2020			Montant PAS
NNI/NTT	Salarié		
			652.65
Sous-total			652.65

Régularisation = 2 pages → 1/2

Références de l'association

Rappel du mois concerné  
Références du ou des salariés

Montant du PAS par salarié  
Cumul des montants PAS reversés à la DGFIP pour l'ensemble des salariés de l'association sur 1 mois donné

Page 2/2 :

Tiers de confiance : CDOS

**BORDEREAU DE REVERSEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU**  
JANVIER 2020

UNION BALL CLUB SAINT LOUISIEN  
Région des associations  
100 rue de la République  
69100 SAINT LOUIS DU RHONE

SIRET : 9312200000000000000 | BIC : CDBRFR33  
APE : 9312Z | IBAN : FR16 10000 00000 00000 00000 00000

PORT ST LOUIS DU RHONE, le 04 FEVRIER 2020

Mois de MAI 2019			
NNI/NTT	Salarié	Type de la régularisation	Montant de la régularisation
		BP (Négatif)	0.00
Sous-total			0.00
TOTAL			652.65

2 types de régularisation possibles :  
- BP ( Négatif ) = Bulletin annulé  
- BP ( Régularisation ) = Bulletin modifié

Rappel du mois concerné par la régularisation  
Références du ou des salariés concerné(s) par la régularisation

Montant de la régularisation du PAS  
Cumul des montants PAS reversés à la DGFIP pour l'ensemble des salariés de l'association sur 1 mois donné, avec prise en compte du montant de régularisation

Détails de la régularisation en page 2 → 2/2